

Construction de la plateforme - juillet 2012 à mars 2013

Électricien - câbleur, beaucoup de rigueur

Pensées dans les moindres détails, comme pour tous les corps de métier, les installations électriques ont permis de limiter au maximum les ponts thermiques qui sont une des principales causes de perte d'énergie au plan calorique. Les cheminements électriques doivent tenir compte des implantations prévues des appareillages. Pour cela, une lecture parfaite des plans est indispensable pour les électriciens afin d'assurer le plus efficacement et le plus rapidement possible l'ensemble des installations. Les câblages étant le plus souvent intégrés dans les sols, les murs et les plafonds, une attention tout particulière doit être apportée au respect des prévisions. Les moindres erreurs pouvant pénaliser l'ensemble des corps de métier d'un chantier, l'électricien devra être une personne rigoureuse dans l'application des consignes aussi bien en terme de respect des plans que de sécurité.

Définition du poste : Réaliser des travaux d'installation et de mise en service des équipements électriques. Cabler et raccorder des installations. Effectuer des travaux de dépannage et de maintenance.

*Ce métier s'exerce sur des chantiers au sein d'entreprises.
Le port d'équipement de protection est requis*

Formations : CAP en électricité à Bac pro ou Bac + 2 peut être demandé selon le secteur.

Habilitation aux risques d'origine électrique exigée
Le Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES) peut être requis



Pour en savoir plus :

Flash code :



Contactez :

- soit la Mission Locale :

05 53 31 56 00

- soit l'espace métiers :

05 53 31 56 28